



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 149<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

Genève  
13-17 octobre 2024



Commission permanente  
du développement durable

C-II/149/5-Inf.1  
10 octobre 2024

## Réunion-débat

### ***Bâtir un système financier mondial équitable : le rôle des parlements dans la prévention de l'évasion fiscale des entreprises et la réalisation du développement durable***

*Mercredi 16 octobre 2024, 9 h 30-13 h 00  
Salle plénière B & C, niveau 0, CICG*

#### **Note d'orientation**

#### **Fiscalité et développement durable**

Les recettes fiscales sont essentielles à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), car elles fournissent aux gouvernements les fonds publics nécessaires pour investir dans un développement économique et social durable.

Cependant, certaines entreprises multinationales tirent profit des lacunes et des disparités des règles fiscales dans les différents pays pour éviter de payer des impôts ou pour réduire leurs charges fiscales, privant ainsi les gouvernements des recettes dont ils ont besoin pour mettre en œuvre les ODD.

#### **Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices**

On parle d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices lorsqu'une entreprise multinationale transfère de manière arbitraire ses bénéfices, ses actifs et son revenu imposable hors de la juridiction où elle exerce son activité économique, vers un lieu où l'impôt est faible ou inexistant, afin de réduire ses charges fiscales.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ces entreprises exploitent les réglementations fiscales nationales en ayant recours à des stratégies de planification fiscale qui érodent les bases d'imposition par le biais de paiements déductibles tels que les intérêts ou les redevances, et déplacent les bénéfices vers des lieux où elles n'exercent que peu ou pas d'activité économique, afin de réduire leurs charges fiscales.

La mondialisation du commerce et la numérisation de l'économie, y compris la numérisation des systèmes fiscaux, donnent aux multinationales des possibilités d'exploiter les frontières juridictionnelles en déplaçant les profits et en tirant parti des disparités qui existent dans et entre les régimes fiscaux nationaux, ce qui porte atteinte à l'intégrité du cadre fiscal international.

#### **Impact au niveau mondial**

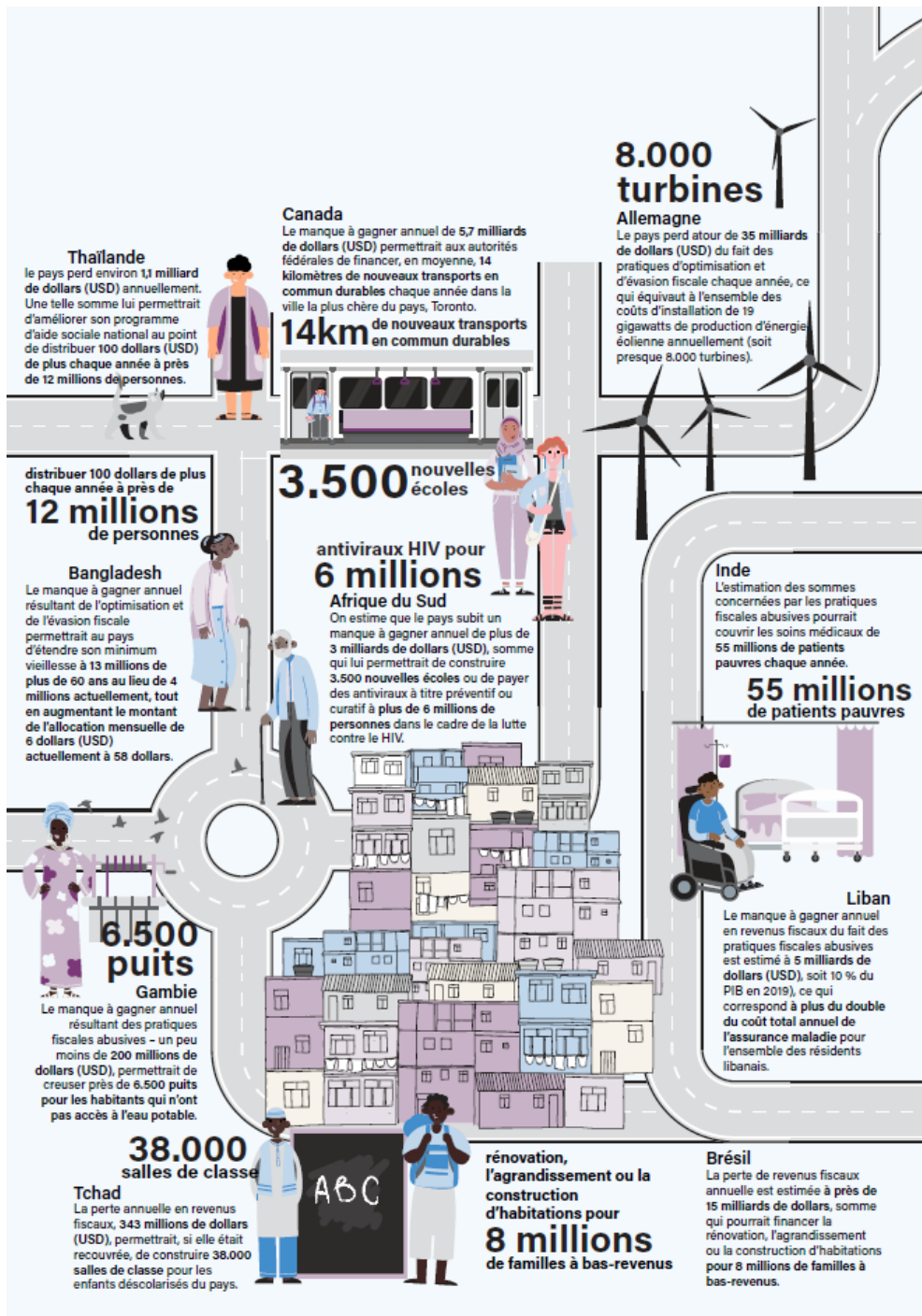
L'OCDE estime que ces pratiques, qui concernent tous les pays, entraînent chaque année une perte de recettes de 100 à 240 milliards d'USD pour les gouvernements à l'échelle mondiale. Cela équivaut à 4 à 10 % des recettes mondiales provenant de l'impôt sur le revenu des sociétés.

Les pratiques d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices compromettent gravement la génération de recettes fiscales dans les pays en développement. Elles limitent ainsi les ressources financières disponibles pour les services, les infrastructures et les investissements publics, ce qui sape les efforts déployés pour atteindre les ODD et paralyse les progrès sur la voie du développement.

F

#IPU149

Au-delà de leur impact financier, ces pratiques nuisent à l'équité et à l'intégrité des systèmes fiscaux en donnant un avantage concurrentiel aux multinationales qui opèrent à l'étranger par rapport aux entreprises qui opèrent au niveau national. Ainsi, les entreprises familiales et les entreprises locales qui opèrent sur un marché national où sont présentes des multinationales se trouvent dans une situation défavorable par rapport à leurs concurrents. De plus, les contribuables peuvent être moins enclins à se conformer spontanément aux règles s'ils constatent que des multinationales évitent de payer leur juste part d'impôt.



Pays sélectionnés pour illustrer les impacts dans différentes régions et différentes tailles et types d'économies. Les chiffres sont basés sur les données disponibles, qui doivent être considérées comme des ordres de grandeur plutôt que comme le reflet d'une estimation précise.

Source : [L'intégrité financière pour un développement durable – Rapport final du Groupe de Haut-Niveau sur la Responsabilité, la Transparence et l'Intégrité financière Internationales pour atteindre les Objectifs de l'Agenda 2030](#) (février 2021).

Les données figurant dans l'infographie ci-dessus proviennent d'une source externe à l'UIP et ne relèvent donc pas de la responsabilité de l'Organisation.

## Mesures pouvant être prises par les parlements

Les législateurs peuvent unir leurs forces pour lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, faire en sorte que les entreprises multinationales soient tenues responsables de leurs pratiques fiscales au niveau mondial, rétablir la confiance du public dans les systèmes fiscaux nationaux et internationaux, et bâtir une économie mondiale plus résiliente pour un avenir durable.

Les parlements et les parlementaires peuvent prendre les mesures suivantes pour lutter contre les pratiques d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices et établir un système d'intégrité financière favorisant le développement durable :

- **Enquêtes et rapports** : faire appel à une commission parlementaire ou à une autre procédure d'enquête pour examiner les pratiques d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices afin de comprendre la nature et l'étendue du problème et de formuler des recommandations destinées à faire changer les choses.
- **Collecte et mise à disposition de données** : préconiser de meilleures normes d'information concernant les pertes fiscales résultant des pratiques d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices, et veiller à ce que des données sur ces pratiques soient collectées et mises à la disposition du public à des fins d'analyse en vue de favoriser une prise de conscience et un débat sur cette problématique.
- **Législation** : s'appuyer sur le [plan d'action de l'OCDE en matière de lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices](#) pour élaborer des propositions de lois relatives aux règles sur les sociétés étrangères contrôlées, combler les lacunes de la législation fiscale et remédier aux incohérences des lois et des règles sur les prix de transfert.
- **Coopération régionale et partage d'informations** : travailler avec d'autres parlements au niveau régional pour partager des informations fiscales et des bonnes pratiques en matière de lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices.
- **Élaboration et suivi de normes** : mettre en place des mécanismes pour contrôler le respect des règles et renforcer l'intégrité financière en faveur du développement durable, y compris des procédures administratives et des ressources pour l'application des règles ainsi que des mécanismes juridiques pour résoudre les litiges.
- **Appel au changement** : encourager la participation aux accords internationaux qui promeuvent la transparence fiscale.

## Pour en savoir plus

**Les parlementaires sont invités à participer à la réunion-débat organisée par l'UIP le 16 octobre 2024 à 11 heures.**

La Commission permanente du développement durable de l'UIP organisera, le 16 octobre 2024, une réunion-débat intitulée *Bâtir un système financier mondial équitable : le rôle des parlements dans la prévention de l'évasion fiscale des entreprises et la réalisation du développement durable* à l'occasion de la 149<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP à Genève.

Modératrice : [Mme Deborah O'Neill](#), sénatrice, membre de la délégation australienne.

### Intervenants :

- M. Ben Dickinson, Directeur adjoint, Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE
- Mme Kalale Mambwe, Cheffe de projet, Initiative *Inspecteurs des impôts sans frontières*
- M. Ahtesham R. Khan, Chef de l'Initiative *Tax for SDGs* du PNUD, Pôle du financement durable, PNUD

### Ressources utiles

- [Page web de l'OCDE consacrée à la question de l'érosion de la base d'imposition et du transfert de bénéfices et au plan d'action de l'organisation pour lutter contre ce phénomène](#)
- [Pôle du financement durable du PNUD](#)